



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 29 septembre 2021

### SANTÉ MENTALE : RENDRE LES PSYCHOTHERAPIES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

**En annonçant la prise en charge de séances de consultations de psychologues, le président de la République répond à un besoin crucial en santé publique : rendre accessibles au plus grand nombre les soins psychologiques. Afin de prendre en compte la réalité du coût d'une consultation, qui est en moyenne de 55 €, les mutuelles, pionnières en matière de prise en charge de ces soins, vont continuer d'œuvrer pour faire diminuer le reste à charge de leurs adhérents.**

Dans son Observatoire publié en juin dernier, la Mutualité Française a montré que la santé mentale des Français se dégradait et qu'il était indispensable de rendre accessibles les soins psychiques.

Le principal obstacle à la consultation d'un psychologue, pour la moitié des Français (47%) en est le coût. Une personne souffrant de troubles mentaux en France a, en moyenne, un reste à charge avant intervention de la mutuelle de 1 300 € par an, soit 3 fois plus que les autres patients (470 euros).

Les mutuelles ont été précurseurs pour rendre accessible la psychothérapie : dès le printemps, les mutuelles ont engagé un dialogue avec les professionnels de la filière pour proposer à leurs adhérents le remboursement intégral de 4 séances de psychologue à hauteur de 60€ en 2021.

Les 1ers chiffres montrent que cette innovation sociale mise en place par les mutuelles répond à un besoin sociétal : 512.000 adhérents à une mutuelles ont demandé au moins un remboursement pour une séance chez un psychologue en 5 mois seulement, entre la fin mars et la fin août 2021, alors qu'ils étaient 200 000 en 2019, sur toute une année. Et chaque tranche d'âge a profité de ces nouvelles garanties, particulièrement les plus jeunes (215 000 demandes en 5 mois, versus moins de 82.000 demandes sur toute l'année 2019).

*« La consultation d'un psychologue peut désamorcer de nombreuses situations et éviter de recourir à des solutions médicamenteuses. En tant que 2eme financeur de la protection sociale en France, les mutuelles savent faire preuve d'innovation sociale pour être au plus près des besoins en santé publique »* rappelle Daniel Havis, vice-président de la Mutualité Française.

Les mutuelles vont continuer à œuvrer pour limiter le reste à charge des Français, et entretenir le dialogue avec la profession des psychologues pour rendre ces soins accessibles.

#### Contact presse

Célia FAURE  
[Celia.faure@mutualite.fr](mailto:Celia.faure@mutualite.fr)  
06 13 55 26 81

#### Retrouvez nos actualités



Et sur [l'espace presse](#)



### À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet et Daniel Havis, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1<sup>er</sup> acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

### Contact presse

Célia FAURE  
[Celia.faure@mutualite.fr](mailto:Celia.faure@mutualite.fr)  
06 13 55 26 81

### Retrouvez nos actualités



Et sur [l'espace presse](#)